

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



### Pièces à fournir :

- > Justificatif d'identité en cours de validité
- > Justificatif de domicile de moins de trois mois

### Information complémentaire :

- > Depuis l'instauration du REU (répertoire électoral unique) en 2019, il est possible **de s'inscrire toute l'année**. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite (**au plus tard le vendredi 7 février 2020** pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.)

L'inscription se fait en mairie ou sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) 



**VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR**

PLACE URBAIN SÉNÈS  
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 **04.94.13.53.13**

 **04.94.13.53.00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.